Recensement Census



Test du recensement national

Rapport nº 13 A

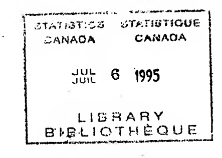
Évaluation des variables démographiques

RECENSEMENT 96 CENSUS






Canada



Test du recensement national

Rapport nº 13 A

Évaluation des variables démographiques

Daniel Larrivée

Division de la démographie

Juin 1994

RÉSUMÉ POUR LA DIRECTION

- Dans le cadre du Test national du recensement de 1993, les changements apportés au libellé des questions 3 à 6, portant sur la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre sont mineurs. L'effet de ceux-ci sur la qualité des données est donc modeste (sauf pour l'union libre).

- Pour la question sur la date de naissance, la non-inscription du «1» dans la première case-réponse de l'année de naissance augmente légèrement le nombre de réponses invalides.

- Pour la question sur le genre, la disposition horizontale du choix des réponses semble faciliter l'identification des réponses.

- Le retrait du mot «légal» dans le libellé de la question sur l'état matrimonial a contribué à réduire le taux de non-réponses (de 2,3% au recensement de 1991 à 1,4% au TRN). La proportion de personnes séparées a légèrement augmenté à la suite du remplacement de la catégorie «légalement marié(e) et séparé(e)» par «séparé, mais toujours légalement marié» . La proportion de célibataires est demeurée inchangée à la suite de la simplification de la catégorie de réponses «célibataire (jamais marié(e))» pour «célibataire».

- L'ajout de la définition de l'union libre sur le questionnaire a grandement contribué à réduire le taux de non-réponses. Le taux s'établissait à 3,2 au Test du recensement national de 1993, comparativement à 5,1 au Recensement de 1991 et à 14,6 au Test du recensement national de 1988.

- Le taux de non-réponses pour chacune des variables de ce rapport s'est réduit considérablement à la suite de l'application de la règle de six au moment du suivi sur le terrain.

TABLE DES MATIÈRES

3. Figures

Remerciements

La préparation de ce rapport a été possible grâce à la collaboration de D. Warner et de N. Montsion de la Division de la démographie.

INTRODUCTION

Le test du recensement national de 1993 fournissait l'occasion d'apporter des modifications au questionnaire du recensement et d'en évaluer l'effet sur la qualité des données. Vu la simple formulation des questions démographiques apparaissant sur le questionnaire 2A, elles n'ont été que partiellement modifiées par rapport au questionnaire de 1991. Ces modifications avaient pour effet de rendre les questions ou plus souvent les catégories de réponses plus faciles à comprendre et d'accroître la qualité des données recueillies. Le présent rapport a pour objet de décrire brièvement ces modifications ainsi que leur effet sur la qualité des données démographiques.

Les questions faisant l'objet d'une évaluation ont trait aux variables: date de naissance, âge, sexe, état matrimonial et union libre. Pour chacune de ces variables, l'objectif est d'une part de tenter d'évaluer l'efficacité de la question à obtenir l'information désirée et d'autre part d'examiner la qualité de l'information obtenue. L'évaluation s'effectuera par un examen des taux de non-réponses, par une comparaison avec d'autres sources de données ou des données de recensements antérieurs et pour certaines variables, par la consultation d'un certain nombre de questionnaires et des rapports de *debriefing*. Comme le suivi des questionnaires non complétés s'effectuait différemment lors du TRN, les résultats de l'*edit failure study* permettront de déterminer l'effet de la règle de six sur les taux de non-réponses. Une description des modifications apportées au questionnaire du test précédera chacune des sections.

DATE DE NAISSANCE ET ÂGE

À la suite de la suggestion du groupe de la saisie des données, la pré-inscription du «1» dans la case réponse «année» de la question sur la date de naissance a été enlevée. Comme plusieurs répondants ne fournissent pas leur année de naissance complète, mais seulement les deux derniers chiffres et comme ceux-ci ne sont pas

nécessairement inscrits dans les cases appropriées (ils peuvent être inscrits dans les deux premières cases ou dans celles du centre), le nombre de réponses invalides pour les variables année et décennie de naissance peut s'en trouver augmenté. Il importe ainsi de vérifier si les nombres de non-réponses et de réponses invalides ont augmenté et si l'effet est perceptible sur la qualité des données.

Tel que présenté au tableau A1, le taux de non-réponses observé lors TRN, de 0,68 %, s'avère nettement en dessous de celui observé au recensement de 1991, de 1,54%. Le taux de réponses invalides du TRN (0,15%) est supérieur à celui du recensement (0,05%). Le taux calculé à partir des résultats du recensement comprend les dates de naissance qui entraînent des âges inférieurs à 0 an et supérieurs à 121 ans. Notons que le taux du TRN est basé sur seulement une dizaine de valeurs. Il est par conséquent difficile d'en déduire que la non inscription du «1» dans la case réponse accroît systématiquement le nombre de réponses invalides. Il nous apparaît néanmoins préférable de maintenir le «1» dans la première case.

La question de la date de naissance a entraîné divers commentaires de la part des intervieweurs lors des séances de *debriefing*. Ceux-ci ont souvent noté que les immigrants possédaient des calendriers de référence fort différents du nôtre (grégorien). Toutefois, selon les données non imputées du TRN, seulement quatre réponses se référaient à des années de naissance non valides selon notre système de référence. Ces erreurs ne semblent pas représenter un problème important.

Sexe

Au moment de la saisie des données du recensement, on a observé plusieurs cas où les répondants avaient mis leur réponse entre les cercles verticaux, rendant l'identification de la réponse très difficile. Pour le TRN, les cercles de réponses ont été disposés horizontalement de façon à faciliter l'identification de la réponse et ainsi réduire

l'incidence de ce type d'erreur. Les résultats du test permettent de voir l'effet de ce changement sur la qualité des données.

Pour la variable sexe, le taux de non-réponses au TRN s'établissait à 0,8 %, soit la moitié de celui observé au recensement de 1991 (1,67%). Ce taux traduit également la qualité supérieure des données du test, observée pour l'ensemble des variables.

Comme première évaluation, nous avons d'abord vérifié un certain nombre de questionnaires du TRN afin de voir si les réponses des répondants étaient plus faciles à identifier. Un total de 270 questionnaires a été sélectionné au hasard[1]. Les réponses à la question sur le sexe ne posaient de difficulté d'interprétation sur aucun des questionnaires. Il semble donc qu'un plus grand espace entre les catégories de réponses et une disposition horizontale des réponses à cette question incitent les répondants à inscrire leur réponse clairement.

En deuxième analyse, nous avons calculé des rapports de masculinité afin de vérifier que la proportion d'hommes et de femmes ne soit pas affectée par cette modification. Ces rapports sont analysés et comparés avec ceux du recensement de 1991 et des plus récentes estimations de population. Les résultats sont présentés au tableau A2.

Le rapport de masculinité total se compare à celui observé au recensement de 1991, mais s'avère inférieur à celui des estimations de population de 1993. Cette légère différence s'explique par le fait que les estimations sont corrigées pour le sous-dénombrement, et que cette correction comprend l'ajout d'un plus grand nombre d'hommes que de femmes. Au niveau des groupes d'âge, les rapports calculés à partir des données du TRN sont comparables à ceux du recensement, si on exclut des écarts

---

[1] Ce sous-échantillon peut comprendre des logements hors cible. Ces derniers ont cependant été exclus au meilleur de notre connaissance.

dus à des erreurs d'échantillonnage. Par exemple, le rapport de masculinité des 0 à 4 ans est très faible (93,0 %) en comparaison des autres sources. Le rapport à ces âges est normalement très stable en raison de la stabilité dans le temps du rapport de masculinité à la naissance, de 105 garçons pour 100 filles. En contrepartie, le rapport des 10 à 14 ans s'avère nettement supérieur à celui du recensement et nous apparaît erroné.

Des analyses antérieures à partir des résultats du recensement combinant d'autres variables nous ont permis de voir que dans certains cas, les réponses à la question sexe étaient parfois erronées. Une partie de ces erreurs peut être attribuable au système de saisie ou de contrôle et d'imputation, mais également à des erreurs de la part des répondants. Pour cette raison, nous avons vérifié sur les questionnaires préalablement choisis au hasard la concordance de la réponse à la question sexe et le prénom des personnes figurant à la question 1.

Tel qu'on peut le constater au tableau A3, des 270 questionnaires consultés, un bon nombre d'entre eux, soit 15 %, étaient complètement non remplis. Parmi les questionnaires complétés, 2,6 % des réponses étaient manquantes pour la question sur le genre. Quant aux cas de non cohérence entre les réponses à la question nom et la question sexe[2], 1,1 % des réponses ne concordaient pas. Bien que ce sous-échantillon soit très faible, il permet néanmoins de constater que ces erreurs sont présentes dans les données.

[2]. D'autres informations sur le questionnaire permettaient de confirmer une erreur de la part du répondant à la question sexe.

État matrimonial

Sur le questionnaire du test du recensement national, le libellé «légal» a été retiré du titre de la question, car certaines indications nous laissaient croire que ce terme était mal perçu par les répondants. De plus, la catégorie de réponses «Légalement marié(e) et séparé(e)» a été remplacée par «Séparé, mais toujours légalement marié» afin de rendre la distinction de cette catégorie plus évidente par rapport à la catégorie «Légalement marié (et non séparé)». La catégorie «célibataire (jamais marié(e)» a été simplifiée à «célibataire». Enfin, pour le questionnaire français, seulement la forme masculine a été utilisée dans les catégories de réponses du formulaire du test, à l'exception de la catégorie «veuf ou veuve». Pour cette dernière catégorie, comme une majorité de répondants sont de sexe féminin et que les formes masculines et féminines sont très distinctes, il semblait préférable de maintenir la féminisation afin de ne pas modifier le taux de réponse.

Pour évaluer ces changements, nous avons d'abord examiné les taux de non-réponses en les comparant avec ceux des recensements antérieurs et du TRN de 1988 (figure 1). Le taux de non-réponses du TRN (1,4%) s'avère inférieur à celui du recensement de 1991 (2,3%), mais supérieur au taux observé lors du TRN de 1988. Il est important de noter, toutefois, que plus de 40% du taux de non-réponses est attribuable à des non-réponses du groupe des 0-14 ans.

La répartition de la population selon l'état matrimonial, telle que présentée au tableau A5, montre très peu de différence entre les données du test et celles du recensement de 1991. La catégorie «séparé, mais toujours légalement marié» s'avère entièrement comparable selon chacune des sources de données. Au total, 2,3 % de la population appartenait à la catégorie "séparé" selon le test, et 2,2 % selon le recensement. Il semblerait donc que les changements apportés à la catégorie «séparé» ne modifient la proportion de répondants appartenant à cette catégorie que très faiblement. Cependant, on observe une proportion légèrement plus élevée de personnes

mariées au test (43,5 %) qu'au recensement (42,8 %) et une proportion légèrement plus faible de personnes célibataires (44,7 % par rapport à 45,2 %). Comme les données du recensement ont préalablement subi des contrôles et des imputations, ces étapes peuvent ainsi expliquer une bonne part de ces écarts (voir la répartition de la population selon l'état matrimonial, calculée à partir des données non imputées du recensement de 1991 au tableau A6).

On a ensuite calculé une répartition de la population selon l'état matrimonial légal et le groupe d'âge et effectué des comparaisons avec celle du recensement de 1991. Pour cette analyse, nous avons concentré notre attention sur la catégorie «célibataire». En simplifiant la catégorie «célibataire (jamais marié(e))» du recensement de 1991 par «célibataire» au TRN, on s'attendait à une réduction de la proportion des célibataires. Toutefois, selon les données de la figure 2, ce changement n'engendre pas de modification significative dans les résultats. En fait, pour les moins de 45 ans, les proportions sont légèrement supérieures, suggérant aucune détérioration de la qualité des données pour cette catégorie. Nous avons de plus examiné la catégorie «séparé, mais toujours légalement marié» afin de vérifier que la comparabilité historique était maintenue. Dans ce dernier cas, les courbes présentées à la figure 3 montrent un accroissement de la proportion de personnes séparées par rapport au recensement de 1991. Cette augmentation est cependant très modeste.

Le tableau A7 présente la répartition des résultats des questionnaires français du test ainsi que ceux du recensement de 1991. Les résultats s'avèrent comparables pour les catégories «marié» et «célibataire». Ces faibles différences montrent que la non-féminisation des catégories de réponses modifie peu les résultats. Cependant, des erreurs d'échantillonnage dans les données du test rendent difficile l'interprétation des différences pour les catégories «séparé», «divorcé» et «veuf ou veuve». Les coefficients de variation sont en effet très élevés pour ces catégories (voir tableau A8); par exemple, le coefficient des veufs atteint plus de 20%.

Union libre

Le libellé de la question sur l'union libre a été légèrement modifié et la définition a été ajoutée au questionnaire plutôt que dans le guide comme au recensement. De plus, un important changement a été fait à la question sur le lien entre la personne 1 et la personne 2. La catégorie «partenaire en union libre» a été remplacée par la catégorie «partenaire non marié(e) de la Personne 1». Advenant que cette modification soit retenue, cette dernière modification nécessiterait une révision importante du processus de traitement des données sur l'union libre et pourrait ainsi avoir un effet sur la qualité des données. L'évaluation de ce changement est présenté dans le rapport 13B, portant sur les caractéristiques des familles.

La définition a été ajoutée sur le questionnaire puisque plusieurs répondants ne semblaient pas bien comprendre la signification des termes *«common-law»* et «union libre» (problème de compréhension de la part de membres de certains groupes ethniques et différences d'interprétation entre les termes français et anglais). Ainsi, il était plus facile pour le répondant de lire directement la définition sur le questionnaire plutôt que de se référer au guide. Afin d'évaluer l'effet de cette modification sur la qualité des données, nous examinons le taux de non-réponses de la population l'enquête (population de l'EPA) et des populations spéciales pour cette variable. Enfin, la pertinence de la note sera évaluée par la consultation des *debriefing reports* et des rapports de l'Assistance téléphonique du recensement (ATR).

Le taux de non-réponses présenté à la figure 1 et au tableau A9 (3,2 %) s'avère inférieur au taux observé au recensement de 1991 (5,1 %), et plus encore au taux observé lors du TRN de 1988 (14,6%). De toute évidence, la définition apparaissant sur le questionnaire a pour effet de réduire considérablement le taux de non-réponses. Le taux, calculé pour la population adulte seulement, n'est que légèrement en dessous de celui de la population totale. Il semble donc qu'un taux de non-réponses élevé pour cette

variable ne soit pas en majeure partie attribuable à la population âgée de moins de 15 ans.

De plus, selon les résultats du tableau 10, certains groupes ethniques tels les noirs et les asiatiques de Montréal et d'Halifax ont des taux de non réponses moins élevés que celui de la population de l'EPA à la question sur l'union libre. Seulement les autochtones et les asiatiques de Vancouver présentent des taux légèrement plus élevés. Ainsi, même pour ces groupes, l'ajout de la définition sur le questionnaire permet d'obtenir de faibles taux de non réponses.

Le nombre de personnes vivant en union libre a progressé de 14,5 % entre le recensement de 1991 et le TRN, pour s'établir à 1,7 million. Il s'agit d'une faible augmentation en comparaison de la progression observée au cours de la période intercensitaire précédente.

Les *debriefing reports* ne signalent de plus qu'une seule lacune dans la définition inscrite sur le questionnaire: selon les intervieweurs, la durée minimale de la cohabitation devrait être spécifiée. Comme il s'agit d'un recensement *de jure* et que ces données sont combinées aux données sur l'état matrimonial légal, aucune durée minimale ne doit être exigée.

Edit failure study

Comme les questions sur la date de naissance, le sexe et l'état matrimonial étaient des questions à suivi obligatoire par les agents recenseurs au recensement de 1991, l'effet de la règle de six doit être évalué pour les questions 2 à 5. Les résultats de l'*edit failure study* du test permettent de connaître l'incidence de ce suivi sur le terrain. L'enquête sur le suivi était basée sur un nombre de 9 906 records, comparativement à 32 692 records pour l'ensemble de l'enquête. Les résultats obtenus avant et après le suivi sont présentés à la figure 4.

Les résultats s'avèrent concluants. Pour chacune des variables, l'application de la règle de six a permis de réduire considérablement le taux de non-réponses. Pour la variable «union libre», le suivi des agents recenseurs a réduit le taux de 9,6% à 3,4%. De plus, selon les informations comprises dans le rapport n° 10, il semblerait que le recouvrement de l'information par le suivi obligatoire et la règle de six varient peu, dans le cas des questions portant sur la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre.

Conclusion

Dans le cadre du Test national du recensement, les questions 3 à 6, portant sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre ont été partiellement modifiées. D'abord, on a enlevé le «1» dans la première case-réponse de l'année de naissance. De plus, on a présenté horizontalement les catégories de réponses pour la variable «sexe». Le libellé de certaines catégories de réponses pour la question sur l'état matrimonial a été modifié. Enfin, la définition de l'union libre a été ajoutée sur le questionnaire.

De façon générale, les changements apportés ont partiellement accru la qualité des réponses. Cependant, pour la question sur l'union libre, le taux de réponses s'est amélioré de manière substantielle.

Pour la question portant sur la date de naissance, notre analyse nous suggère qu'il serait préférable de conserver le «1» dans la première case-réponse, afin de réduire le nombre de réponses invalides. La disposition horizontale des catégories de réponses pour la variable sexe semble aussi réduire le taux de réponses non valides. De même, pour la variable «état matrimonial», les résultats indiquent une légère amélioration de la qualité des données et une amélioration importante pour la variable union libre. Il nous apparaît ainsi souhaitable que les changements apportés au questionnaire du test soient retenus pour le recensement de 1996. Enfin, le taux de non-réponses pour chacune des variables étudiées dans ce rapport s'est réduit largement à la suite de l'application de la règle de six.

<u>*Appendice*</u>

1.Libellé des questions

Questions 3 à 6

. DATE DE NAISSANCE

Inscrivez le jour, le mois et l'année.

Exemple :
Si cette personne est née le 10 février 1945, inscrivez

Jour	Mois	Année
10	02	1945

Si la date exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation.

Jour	Mois	Année

Jour	Mois	Année

Test du recensement national

3. DATE DE NAISSANCE

Inscrivez le jour, le mois et l'année.

Exemple:
Si cette personne est née le 10 février 1945, inscrivez

Jour	Mois	Année
		1

Si la date exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation.

	Jour	Mois	Année
17			1

	Jour	Mois	Année
17			1

Recensement de 1991

Questions 3 à 6

4. SEXE	1 ○ Masculin 2 ○ Féminin	1 ○ Masculin 2 ○ Féminin

Test du recensement national

4. SEXE	18 ○ Masculin 19 ○ Féminin	18 ○ Masculin 19 ○ Féminin

Recensement de 1991

Questions 3 à 6

5. **ÉTAT MATRIMONIAL** *Cochez un seul cercle.*	3 ◯ Légalement marié (et non séparé) 4 ◯ Séparé, mais toujours légalement marié 5 ◯ Divorcé 6 ◯ Veuf ou veuve 7 ◯ Célibataire	3 ◯ Légalement marié (et non séparé) 4 ◯ Séparé, mais toujours légalement marié 5 ◯ Divorcé 6 ◯ Veuf ou veuve 7 ◯ Célibataire

Test du recensement national

5. **ÉTAT MATRIMONIAL LÉGAL** *Cochez un seul cercle.*	20 ◯ Légalement marié(e) (et non séparé(e)) 21 ◯ Légalement marié(e) et séparé(e) 22 ◯ Divorcé(e) 23 ◯ Veuf(ve) 24 ◯ Célibataire (jamais marié(e))	20 ◯ Légalement marié(e) (et non séparé(e)) 21 ◯ Légalement marié(e) et séparé(e) 22 ◯ Divorcé(e) 23 ◯ Veuf(ve) 24 ◯ Célibataire (jamais marié(e))

Recensement de 1991

Questions 3 à 6

6. Cette personne vit-elle avec un partenaire en union libre? *Par **union libre**, on entend deux personnes qui vivent ensemble comme mari et femme sans être légalement mariées l'une à l'autre.*	1 ○ Oui 2 ○ Non	1 ○ Oui 2 ○ Non

Test du recensement national

6. Cette personne vit-elle actuellement avec un partenaire en union libre?	25 ○ Oui 26 ○ Non	25 ○ Oui 26 ○ Non

Recensement de 1991

2. Tableaux

Tableau A1. Taux de non-réponses et de réponses invalides pour la variable «date de naissance», Canada

	TRN[1]	R. 1991
Non-réponses	0,68	1,54
Réponses invalides	0,15	0,05

[1] Données pondérées.

Tableau A2. Rapport de masculinité selon le groupe d'âge, Canada, 1991 et 1993

Groupe d'âge	TRN	Recensement de 1991	Estimations de 1993
Total	97,7	97,2	98,2
0-4	93,0	104,8	105,2
5-9	107,0	105,2	104,6
10-14	117,4	105,2	105,1
15-19	104,8	105,3	104,9
20-24	103,9	104,8	103,1
25-29	100,7	99,1	102,6
30-34	99,6	98,8	102,2
35-39	99,7	98,5	100,3
40-44	96,3	99,8	104,9
45-49	97,5	100,9	101,4
50-54	101,4	100,2	100,6
55-59	94,4	98,9	99,2
60-64	97,4	94,6	95,9
65-69	86,5	84,8	86,7
70-74	72,3	77,5	77,8
75-79	77,4	69,7	69,1
80-84	62,1	59,2	59,6
85-89	57,3	47,8	47,2
90+	32,7	36,4	36,6

Tableau A3. Nombre de non-réponses et de réponses incohérentes à la question «sexe», Canada, 1993

	Nombre	%
Cas observés	270	100,0
Non-réponses	47	17,4
question sexe	7	2,6
ensemble du questionnaire	40	14,8
Réponses incohérentes	3	1,1

Basé sur un sous-échantillon des questionnaires du TRN.

Tableau A4. Taux de non-réponses pour la variable «état matrimonial légal», Canada, 1991 et 1993

	TRN	Recensement, 1991
Total	1,4	2,3
15+	0,8	-

Tableau A5. Population selon l'état matrimonial légal, Canada, 1991 et 1993

	TRN[1]			Recensement de 1991		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Total	26 901 850	13 277 890	13 623 955	27 296 860	13 454 580	13 842 280
Mariés	11 692 690	5 866 030	5 826 665	11 680 505	5 860 600	5 819 900
Séparés	625 460	283 630	341 830	606 375	273 315	333 060
Divorcés	1 334 850	563 570	77 128 480	1 286 655	557 975	728 680
Veufs	1 208 590	196 560	1 012 030	1 394 475	243 170	1 151 305
Célibataires	12 035 710	6 364 850	5 670 860	12 328 850	6 519 520	5 809 330
Réponses invalides	4 550	3 250	1 290			
En pourcentage						
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Mariés	43,46	44,18	42,77	42,79	43,56	42,04
Séparés	2,32	2,14	2,51	2,22	2,03	2,41
Divorcés	4,96	4,24	5,66	4,71	4,15	5,26
Veufs	4,49	1,48	7,43	5,11	1,81	8,32
Célibataires	44,74	47,94	41,62	45,17	48,46	41,97
Réponses invalides	0,02	0,02	0,01	0,00	0,00	0,00

[1] Données pondérées.

Tableau A6. Population selon l'état matrimonial légal, Canada, recensement de 1991, données imputées et non imputées

Nombre		
	Données imputéees	Données non imputées
Total	26 901 850	27 058 020
Mariés	11 692 690	11 456 520
Séparés	625 460	584 160
Divorcés	1 334 850	1 238 650
Veufs	1 208 590	1 340 490
Célibataires	12 035 710	11 883 070
Réponses invalides	4 550	37 915
En pourcentage		
Total	100,00	100,00
Mariés	43,46	42,34
Séparés	2,32	2,16
Divorcés	4,96	4,58
Veufs	4,49	4,95
Célibataires	44,74	43,92
Réponses invalides	0,02	0,14

Tableau A7. Répartition en pourcentage de la population selon l'état matrimonial légal et le sexe, questionnaires français

	TRN de 1988			Recensement de 1991		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mariés	48,4	49,9	46,9	48,4	50,5	46,9
Séparés	3,0	2,8	3,1	2,6	2,5	2,7
Divorcés	7,8	6,9	8,6	7,2	6,7	7,7
Veufs	5,6	1,6	9,3	6,4	2,3	10,3
Célibataires	35,3	38,8	32,0	35,4	38,5	32,5

Tableau A8. Coefficient de variation pour la question en français sur l'état matrimonial (en pourcentage)

	Total	Hommes	Femmes
Mariés	2,2	3,2	3,2
Séparés	10,4	15,3	14,3
Divorcés	6,3	10,3	8,9
Veufs ou veuves	7,3	20,3	7,7
Célibataires	1,7	2,4	2,6
Réponses non valides	64,5	74,5	129,1

A9. Taux de non-réponses de la variable union libre, 1991 et 1993, Canada

	TRN	Recensement de 1991
Total	3,2	5,1
15 ans et plus	3,0	-

Tableau A10. Taux de non-réponses pour la variable «union libre» dans l'Enquête sur la population active et les populations spéciales

	Population totale	15 ans et plus
Enquête sur la population active	3,2	3,0
Noirs de Halifax	2,8	2,8
Asiatiques de Montréal	3,1	3,0
Noirs de Montréal	1,1	1,2
Latino-américains de Montréal	4,0	2,6
Asiatiques de Toronto	2,8	2,4
Noirs de Toronto	2,8	2,6
Autochtones de Winnipeg	4,6	4,8
Métis de Winnipeg	5,6	4,8
Autochtones de Régina	2,8	1,9
Métis de Saskatoon	3,2	3,1
Autochtones d'Edmonton	5,7	4,4
Asiatiques de Vancouver	5,6	5,0

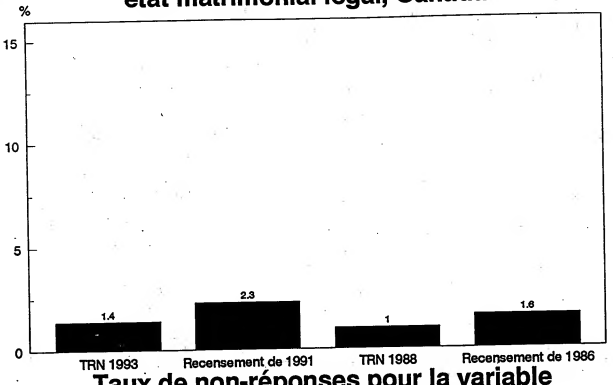
Tableau A11. Incidence du suivi sur le terrain, TRN, Canada

	Taux de réponses (%)		
	Avant le suivi	Après le suivi	Changement
Jour de naissance	1,7	0,8	0,9
Mois de naissance	1,7	0,4	1,3
Année de naissance	1,7	0,4	1,3
Sexe	1,8	0,2	1,6
État matrimonial	4,1	1,2	2,9
Union libre	9,6	3,4	6,2

3. Figures

Figure 1


Taux de non-réponses pour la variable
état matrimonial légal, Canada


%
15
10
5
0
1.4
2.3
1
1.6
TRN 1993
Recensement de 1991
TRN 1988
Recensement de 1986

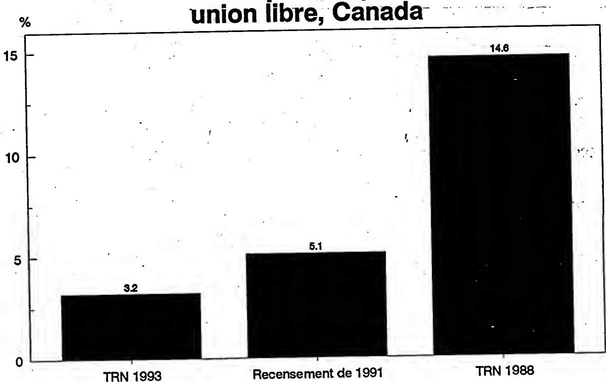
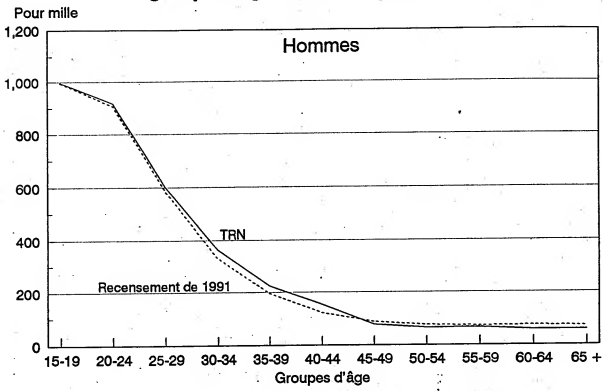

Taux de non-réponses pour la variable
union libre, Canada
%
15
10
5
0
3.2
5.1
14.6
TRN 1993
Recensement de 1991
TRN 1988

Figure 2

Proportion de célibataires selon le groupe d'âge et le sexe, Canada



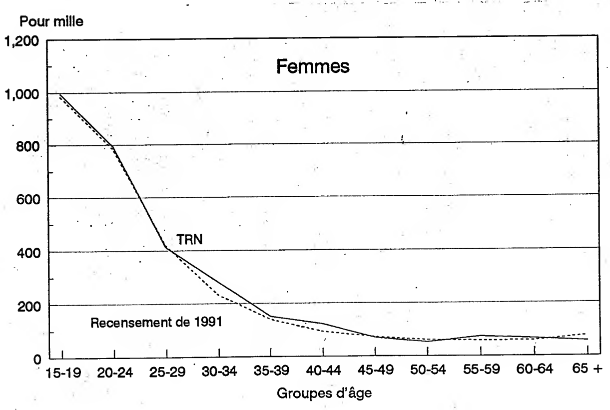
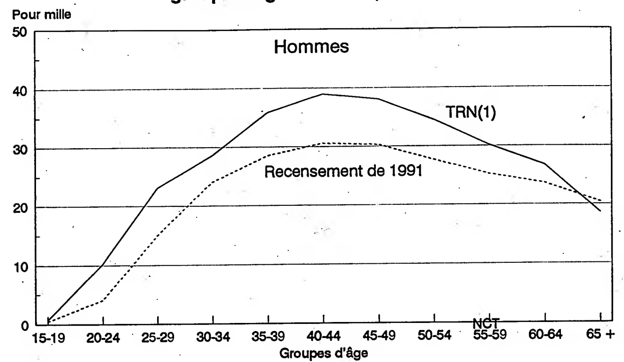
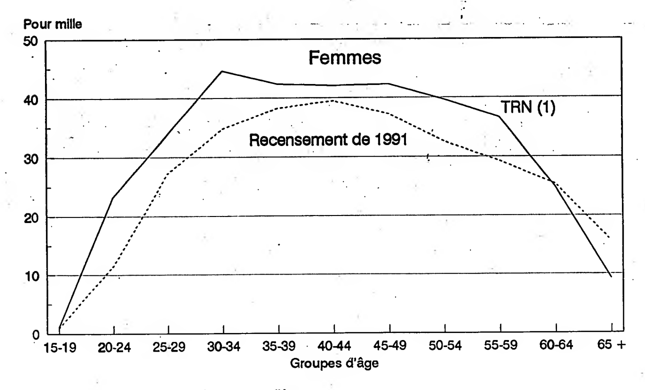


Figure 3

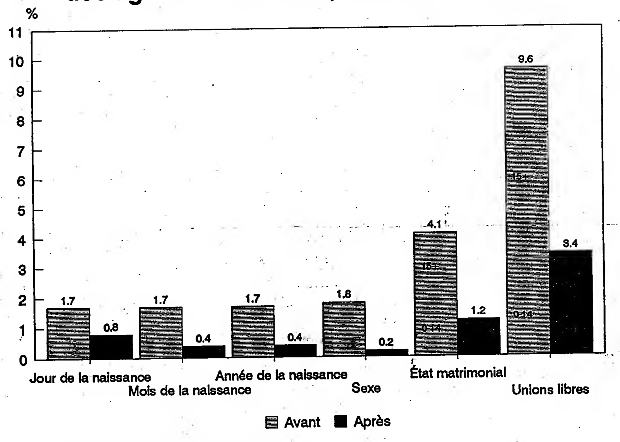
Proportion de personnes séparées selon le groupe d'âge et le sexe, Canada





(1) Moyenne mobile de trois groupes d'âge.

Figure 4



(1) Données tirées d'un sous-échantillon du Test du recensement national.